

Biram Dah Abeid
Président de IRA
Député Assemblée Nationale

بيرام الداه اعبيد
رئيس حركة إيرا
نائب بالجمعية الوطنية

Honorable Député

Demain sera meilleur, voici notre promesse !

Déclaration du député Biram Dah Abeid

Considérant :

1. Les divergences, discordes, querelles de préséance et incompréhensions entretenues au sein de l'opposition réelle, par le pouvoir du moment et ses prédécesseurs, en vue de maintenir les promoteurs du changement dans un état perpétuel de diversion et de zizanie ;
2. Les demandes réitérées de partis, d'associations de la société civile, d'influenceurs et de la majorité de l'opinion acquise à la révocation radicale de la gouvernance des tribus, de l'impunité, des bavures ethnicistes et du blanchiment de l'argent sale ;
3. Le basculement de l'appareil de gouvernement, de la justice et du commandement militaire et de sécurité dans la reproduction artificielle d'un système de domination à présent parvenu au stade comateux de son délitement ;
4. L'effondrement de l'école publique et le contournement de ses réformes interminables par des groupes d'influence que leurs privilèges de naissance placent, de facto, au-dessus des prérequis de la citoyenneté ;
5. La certitude historique que l'aboutissement des luttes pour l'égalité des droits repose, d'abord, sur l'aptitude, des artisans du sauvetage, à se rassembler puis nouer des alliances d'envergure, afin d'établir et d'asseoir un rapport de forces favorable ;

Moi, Birame Dah Abeid, député:

6. Appelle à entamer, sans délai, la dynamique d'une coalition des acteurs politiques, des syndicats de travailleurs et de la jeunesse, désormais résolus à réaliser la conquête du sommet de l'Etat, grâce aux seules ressources de la non-violence et de l'arbitrage des urnes.
7. Atteste que l'unité des patriotes réfractaires au bloc conservateur, certes stade inaugural sur la voie de la rupture, ne saurait garantir les conditions d'une issue pacifique à la crise sans le concours des fractions les moins dogmatiques, à l'intérieur du camp de la réaction ;
8. M'engage, sur la foi des propositions de consensus précitées, à entreprendre, tous azimuts, les démarches d'approche et de persuasion pour rebâtir le socle d'un contrat national de survie et de relèvement, qui protège, rassure et répare, au service d'une Mauritanie enfin digne de sa devise « honneur-fraternité-justice » ;
9. Délègue, à cette fin, avec mandat de négociation étendu, une députation ad hoc, dont la composition et le chronogramme feront l'objet d'une communication spécifique.

Biram Dah Abeid, Nouakchott, le 10 octobre 2024

